

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Décision du 28 novembre 2011 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

NOR: DEVL1132837S

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée; Vu la loi nº 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique (NOR : BCFF0902558L);

Vu la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État modifiée ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État (NOR : BCRF1102030D) ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2011 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein des comités techniques au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement;

Vu le procès-verbal des élections du 20 octobre 2011 en vue de la désignation des représentants du personnel au renouvellement du comité technique spécial de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature,

Décide:

Article 1er

Sont nommés au comité technique spécial de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature en qualité de représentants du personnel:

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation CFDT

M. JOSNIN Bruno, AAE. Mme BOISROUX-JAY Anne, IAE. M. BAZ Jacques, AAE. M. BLANES Rémy, PNT.

Au titre de l'organisation FO

M. HERVE Matthieu, ITPE.M. SCHUMER Bruno, SAE.M. DOBA Serge, ITPE.M. BOUGEROLLE Jean-Pol, AT.

Au titre de l'organisation CGT

M. DUVAL Jean-Michel, ITPE. Mme JOVIGNOT Carole, SAE.

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation CFDT

M. AUBERTEL Patrice, AAE.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



M. THIEBOT Benoît, IAE. Mme LEPLAT Claire, AAE. Mme BLANCHARD Maguy, AAE.

Au titre de l'organisation FO

Mme LE MOGNE Anne-Marie, ITPE. Mme VIDELA Eugénia, SAE. Mme BONNEVILLE Sarah, IIM. M. FIDELI Jean-Paul, ITPE.

Au titre de l'organisation CGT

Mme JOURDREN Gwenaëlle, SAE. Mme RUZE Michèle, PNT.

Article 2

Le mandat du comité technique spécial de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature prendra effet à compter du 8 décembre 2011.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait, le 28 novembre 2011.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, J.-M. MICHEL